

M. VAN ARK: Si la chose peut s'arranger, très bien; vous pouvez faire les arrangements que vous désirez sous ce rapport, mais il faut d'abord les faire.

L'hon. M. ROEBUCK: Pourquoi ne pas avoir fait d'arrangements?

M. VAN ARK: Voilà une question à laquelle je ne puis répondre; il appartient au bureau central d'y répondre.

La PRÉSIDENTE: On a dit que l'O.I.R. était très à court de personnel en Allemagne.

M. VAN ARK: Il l'est assurément, et c'est ce qui explique qu'une foule de gens ont perdu leur emploi.

L'hon. M. ROEBUCK: Y compris vous-même.

M. VAN ARK: On manque de fonds.

L'hon. M. ROEBUCK: Le Canada y contribue-t-il?

M. VAN ARK: Je ne puis répondre à cette question, monsieur le sénateur.

La PRÉSIDENTE: Vous savez que le Canada y a contribué.

L'hon. M. ROEBUCK: J'espérais obtenir de plus amples renseignements. Un bon nombre de nations ont consenti à contribuer.

M. VAN ARK: Oui, mais leur consentement ne paye pas les salaires. C'est la remise effective de l'argent qui le permet. Mais il ne m'appartient pas de trancher la question.

L'hon. M. ROEBUCK: Il semble y avoir eu quelque anguille sous roche dans le soutien de l'O.I.R. J'ai l'impression que les journaux pourraient bien poser quelques questions en cette matière.

M. VAN ARK: Lorsque nous travaillions dans ces camps, nous maugréions souvent contre ce qui s'y passait. Nous y voyions des gens qui étaient soutenus, nourris et logés et qui ne faisaient rien. Nous nous demandions s'il ne serait pas préférable de les faire venir ici où ils pourraient se débrouiller et se suffire financièrement plutôt que de se faire entretenir dans des camps avec si peu d'espoir d'en tirer profit. Le sénateur Horner a, je crois, discuté la question du placement dans l'Ouest canadien. J'ai eu l'avantage de m'occuper de colonisation dans l'Ouest où j'ai mis sur pied des bureaux de colonisation. Nous laissons toute la population participer à l'établissement des immigrants. Les sociétés agricoles, les Chambres de commerce et les associations féminines ont eu leur mot à dire et ont veillé sur ces familles, de sorte qu'il n'y eut aucune critique. M. MacNamara a parlé des relations du ministère du Travail avec les gouvernements provinciaux. Personnellement, je désire qu'elles soient étendues un peu, afin que la population au sein de laquelle nous avons l'intention d'établir ces familles d'immigrants ait aussi son mot à dire. Après tout, les conseils ou l'aide d'un voisin peuvent être beaucoup plus utiles que ceux d'un fonctionnaire de l'État.

L'hon. M. HORNER: Quelle impression rapportez-vous des cultivateurs des pays baltes? Je crois qu'ils ont l'habitude de vivre dans de petits villages d'où ils exploitent leurs fermes. J'ai souvent pensé que plusieurs se sentent bien seuls, laissés à eux-mêmes, et qu'il faudra peut-être adopter un système un peu semblable au leur, si nous voulons que ces gens demeurent sur la terre sans se plaindre. L'isolement est ce qui fait que ces gens qui viennent ici passent quelque temps sur la ferme et l'abandonnent ensuite pour se réfugier en ville. Un certain nombre d'entre eux m'ont affirmé avec une très grande énergie qu'ils étaient en faveur de cette coutume de vivre au village et d'exploiter une ferme.

L'hon. M. ASELTINE: Vous ne pourrez jamais les assimiler de cette manière.